



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

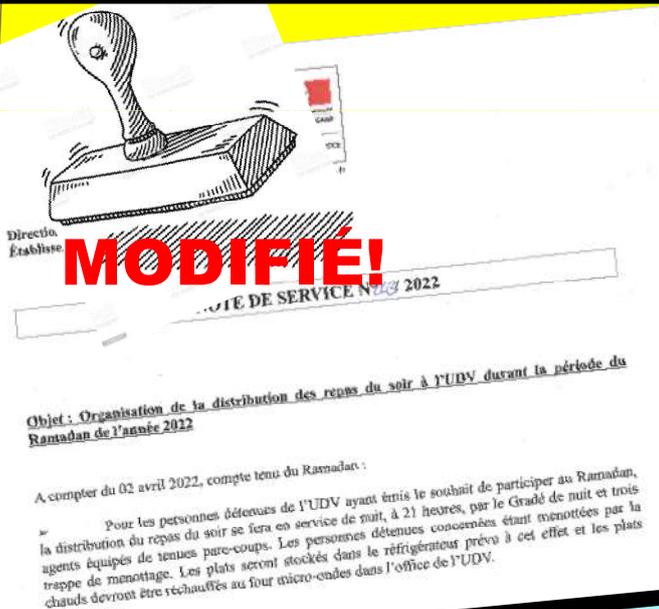
100% Surveillants

Centre de Détention de
CHATEAUDUN



ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION

17 mars 2022, Le SPS a sollicité le Chef d'Établissement concernant 2 notes de service publiées ces derniers jours.



Cette note concerne l'horaire pour la distribution du repas à l'UDV durant le ramadan qui était fixée à 21h00. Il était évident pour le SPS que cette note ne pouvait être appliquée en l'état du fait que c'est le service de nuit qui aurait dû effectuer cette distribution. De nombreux arguments ont été évoqués pour modifier cette note.

Le SPS a donc obtenu la modification de l'horaire qui passe de 21h00 à 18h30.



Cette note concerne l'appel d'offre pour un surveillant Parcours Exécution des Peines qui n'était, pour le SPS, pas approprié au vu de la situation des effectifs actuels de l'établissement.

Le SPS a obtenu que cette note soit abrogée.

Comme à son habitude, le SPS fait preuve de détermination pour défendre les intérêts des Surveillants.

Le bureau local, le 18/03/2022.